



**Ville d'HAZEBROUCK**  
**Direction Générale des Services**

**PROCES VERBAL**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 11 DECEMBRE 2008**

*Le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ALLOSSERY, Maire d'HAZEBROUCK, Vice Président du Conseil Général du Nord, le Jeudi 11 décembre 2008 à 19h00, à l'Hôtel de Ville, Salle de Conseil.*

**Etaient présents :**

**M. Jean-Pierre ALLOSSERY, Maire, Vice-Président du Conseil Général,**

*M. TIBERGHIE, Mme POLNECQ, M. ROUSSEZ, M. GAUJON,  
 Mme HARROUS, M. DECOOPMAN, Mme VEIT-TORREZ, Mme GOBLET,  
 M. WILLAEY, M. LABITTE, **Adjoints,***

*M. BRAHIMI, Mme SCHRICKE, M. DECLERCK, M. DUVAL, M. DELATTE,  
**Conseillers Municipaux Délégués,***

*M. DEBAECKER, Mme BEURAERT, Mme LHERBIER, Mme CATRYCKE,  
 M. DUQUESNE, Mme LARRIDON, Mme VERSTAVEL, Mme FAIVRE,  
 Mme BOUTEZ, Melle DEBAL de la question n° 1 à la question n° 16,  
 M. BRUNEL, M. DUSSART, M. MAERTEN, Mme LEGROIS, Mme DEPELCHIN,  
 M. PETITPREZ, M. CRINQUETTE, Mme HERAULT,  
**Conseillers Municipaux.***

**Etaient représentés au sens de l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

<i>Mme CADART</i>	<i>qui a donné pouvoir à</i>	<i>M. PETITPREZ</i>
<i>Melle DEBAL</i>	<i>qui a donné pouvoir à</i>	<i>M. ALLOSSERY</i>
<i>de la question n° 17 à la question n° 33.</i>		

**Monsieur BRUNEL a été désigné Secrétaire de Séance.**

*Monsieur le Maire ouvre la séance en précisant que cette dernière réunion du Conseil Municipal de l'année 2008 se tient dans un contexte extrêmement tendu, en raison de la crise financière et économique qui frappe notre pays. Ces difficultés conjoncturelles n'épargnent pas les collectivités locales et le plan de relance annoncé par le Président de la République ne lève pas les inquiétudes des élus locaux.*

*Néanmoins, Monsieur le Maire précise que la Municipalité continue de travailler à la mise en œuvre des projets pour lesquels les Hazebrouckois se sont positionnés, dans un esprit de respect des engagements en ayant une vision prospective du développement de la Ville et de son territoire, en jalonnant les projets afin de maîtriser la dépense publique.*

*Les acteurs de la vie hazebrouckoise sont au cœur des préoccupations ; Monsieur le Maire cite une première concrétisation du projet d'espace musique et enfance à l'angle de la rue de Merville et de la rue d'Aire ; l'accord du Conseil Municipal sera sollicité pour entamer la première tranche de travaux dès 2009 qui devrait être terminée pour la fin de l'été.*

*L'abattoir municipal sera encore évoqué lors de ce Conseil ; son maintien et son développement constituant un enjeu majeur pour l'activité économique de la Ville qui souhaite être un interlocuteur direct et régulier de la Direction des Services Vétérinaires afin de répondre aux normes sanitaires en perpétuelle évolution. Les investissements sont pleinement justifiés au regard des emplois directs ou indirects liés à cette activité.*

*Quant aux acteurs et forces vives de la Ville d'HAZEBROUCK, Monsieur le Maire aborde la question des subventions aux associations, le souhait de la Municipalité étant d'asseoir les décisions d'octroi sur un maximum d'objectivité et d'impartialité, par le biais de critères définis, lisibles et justes.*

*Ce travail a été mené par Pascal DECOOPMAN, Adjoint chargé des Sports pour définir des critères précis, applicables à toutes les associations sportives.*

*Pour les autres associations, un maximum de données a été pris en compte comme la mise à disposition éventuelle de matériel ou de personnel ou encore certains avantages en nature, tout cela dans un souci d'égalité de traitement des différents acteurs associatifs de la Ville.*

*Monsieur le Maire revient ensuite sur la démarche de démocratie participative réelle ; hier, 10 décembre, s'est tenue la première réunion du Conseil de Quartier du Centre, présidé par Didier TIBERGHEN, Premier Adjoint. D'autres réunions de Conseils de Quartier se tiendront ces jours-ci, souhaitant que ces instances soient des outils de démocratie participative opérationnelle, faisant part de sa satisfaction quant à leur création qui semble faire l'unanimité.*

*Dès le début d'année 2009, les élèves des établissements hazebrouckois éliront leurs représentants au Conseil Municipal d'Enfants ; le nombre de candidatures enregistré laisse à penser que la démarche proposée par Sylvain DECLERCK, Conseiller Municipal Délégué à la Jeunesse, suscite des vocations citoyennes ; Monsieur le Maire ajoute que toutes les écoles ont répondu et sont venues en Mairie se rendre compte du fonctionnement de la Collectivité.*

*En cette fin d'année 2008, Monsieur le Maire fait part de deux motifs de satisfaction et d'espoir pour l'avenir : le Schéma de Cohérence Territoriale de Flandre Intérieure, tout d'abord, qui était en panne car son caractère exécutoire était suspendu ; le nouveau Comité Syndical et le bureau présidés par Monsieur le Maire ont fait des propositions de modifications qui doivent être validées très prochainement par les Services de l'Etat.*

*Deuxième motif de satisfaction, le grand chantier de la Communauté d'Agglomération : en effet, la participation active des élus aux deux groupes de travail (fiscalité et compétences) montre un réel intérêt pour l'intercommunalité ; chacun est conscient du choix à faire : soit trouver la forme de la communauté d'agglomération qui satisfait tout le monde, soit l'intercommunalité sera imposée par l'Etat.*

*\*\**

*\*\* \*\**

*Monsieur le Maire soumet ensuite à l'approbation de l'Assemblée, le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 octobre 2008 ; celui-ci, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, est adopté à l'unanimité.*

*Monsieur le Maire sollicite l'accord des Membres du Conseil Municipal pour l'inscription d'une question supplémentaire relative à la représentation au sein du Conseil d'Administration du Centre d'Activités Jean Jaurès qui vient d'être créé. Les Membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour l'inscription de cette question supplémentaire.*

*Bien que n'étant pas du ressort de la Municipalité, Monsieur le Maire soumet à l'approbation des Elus, l'adoption d'une motion, distribuée ce jour, refusant la privatisation de la poste et sollicitant un débat public à l'échelle nationale pour la création d'un véritable service public de la communication. Il s'agit en effet d'un service de proximité qui apparaît indispensable et c'est la raison pour laquelle cette motion est aujourd'hui proposée. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.*

*\*\**

*\*\* \*\**

**Puis passant à l'Ordre du Jour,**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

1. - **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur la modification des Statuts du Syndicat Mixte pour le Scot de Flandre Intérieure,
2. - **DESIGNE**, les Membres de Droit appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre d'Animation du Nouveau Monde,
3. - **FIXE**, la nouvelle composition de la Commission Communale des Impôts Directs, sollicitée par la Direction des Services Fiscaux,
- 3(bis) **DESIGNE**, les Membres de Droit appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre d'Activités Jean Jaurès,
4. - **AUTORISE**, la Ville d'HAZEBROUCK à intenter une action au recours en annulation intenté par l'Ordre des Avocats d'HAZEBROUCK contre le décret n° 2008-1110 du 30 octobre 2008 portant suppression du Tribunal de Commerce d'HAZEBROUCK et du Tribunal de Grande Instance d'HAZEBROUCK,
5. - **DONNE SON ACCORD** pour la mise en place d'un Pôle Musique et Enfance dans le cadre de la réutilisation et la réhabilitation d'un bâtiment scolaire situé à l'angle de la rue d'Aire et de la rue de Merville, **AUTORISE** la procédure d'appel d'offres ouvert pour la réalisation de la première phase de travaux consistant en la réalisation de salles de répétitions pour l'Union Musicale et les Amis de l'Accordéon et la création d'une structure d'accueil pour l'Ecole Municipale de Musique et les musiques actuelles, la signature de toutes les pièces du marché et la prise en charge des honoraires divers,
6. - **DONNE SON ACCORD** pour la réalisation de travaux complémentaires dans le cadre des travaux de mises aux normes de l'Abattoir Municipal (réalisation d'une chambre de conservation), **AUTORISE** la procédure d'appel d'offres ouvert pour ces travaux complémentaires, la signature de toutes les pièces du marché et la prise en charge des honoraires divers et la demande de subvention auprès du Conseil Général du Nord,
7. - **FIXE**, les montants de la Taxe d'Usage et de la Redevance d'Abattage concernant l'exercice 2009, pour l'Abattoir Municipal,
8. - **AUTORISE**, l'attribution à la Chambre de Commerce Grand Lille/Agence Territoriale d'ARMENTIERES-HAZEBROUCK de la subvention relative à la mise en œuvre de l'opération COMMERCE 2000 au titre des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> années échues,
9. - **AUTORISE**, la signature d'un Contrat ENFANCE-JEUNESSE et les actions attenantes avec la Caisse d'Allocations Familiales d'ARMENTIERES,
10. - **AUTORISE**, la signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de DUNKERQUE en vue de l'affiliation au dispositif « Tickets Loisirs »,
11. - **ACCEPTE**, la signature d'une convention d'objectif et de financement pour la Prestation de Service « Accueil de Loisirs » avec la Caisse d'Allocations Familiales d'ARMENTIERES,

- 12. - APPROUVE**, la tarification qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, pour les centres de loisirs sans hébergement pendant les petites vacances scolaires,
- 13. - AUTORISE**, la signature d'une convention avec l'Institut de Formation de Musiciens intervenant à l'Ecole, Université de LILLE III, concernant l'année scolaire 2008/2009, afin de promouvoir et développer l'éducation artistique en milieu scolaire pour permettre l'étude et la faisabilité de la création, à terme, d'un ou plusieurs postes de musiciens intervenants,
- 14. - FIXE**, les nouveaux tarifs des repas pour l'exercice 2009 concernant la Restauration Municipale,
- 15. - ACCEPTE**, l'incorporation dans le domaine public de la commune de trois voies sans issue au sein du Lotissement du Clos Fleuri situé dans le prolongement de la rue de la Chapelle,
- 16. - EMET UN AVIS FAVORABLE**, sur la demande présentée par la société LESIEUR relative à l'actualisation du périmètre d'épandage pour l'utilisation en agriculture de la pécalite, dans le cadre de l'Enquête Publique ordonnée par arrêté préfectoral du 15 septembre 2008,
- 17. - EMET UN AVIS FAVORABLE** sur la remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versement et participation d'urbanisme pour deux redevables,
- 18. - DONNE SON ACCORD**, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement, pour le remboursement des taxes d'assainissement perçues pour un service non rendu, suite aux réclamations de riverains non raccordables aux canalisations d'assainissement, tout en s'assurant qu'ils ont bien réalisé un assainissement autonome,
- 19. - ACCEPTE**, l'indemnité proposée par le Cabinet d'Assurances GENERALI, Philippe COULON à HAZEBROUCK, suite aux dégâts intervenus sur les bâtiments communaux lors de la tempête du 18 janvier 2007,
- 20. - FIXE**, les tarifs communaux présentés pour l'exercice 2009,
- 21. - ACCEPTE**, de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer les prestations de conseil et accorde l'indemnité de conseil pour toute la durée du mandat,
- 22. - APPROUVE**, les renforcements de crédits présentés dans le cadre d'une décision modificative n° 3,
- 23. - AUTORISE**, le mandatement des dépenses en section d'investissement, liées aux remboursements de cautions concernant diverses locations, en application de l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 24. - FIXE**, les subventions qui seront versées aux associations pour l'exercice 2009,
- 25. - ACCEPTE**, la signature d'un avenant de réaménagement de prêt suite à la garantie communale accordée à la S.A. d'H.L.M. LOGIS 62 pour le financement de la construction de 13/16 logements rue Warein à HAZEBROUCK,

**26. - AUTORISE**, la création à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2009 d'un budget annexe « location de bâtiments industriels » selon les conditions retenues pour le budget principal, et autorise le transfert d'actif entre le budget principal et le budget annexe,

### **REND COMPTE DES DECISIONS SUIVANTES**

**27(1)** Les fonds provenant de la cession d'une parcelle à l'Hoflandt Straete à HAZEBROUCK à la société MORIN FRERES de LOUZY (187 000 €), de la cession d'un ensemble immobilier au Centre Hospitalier d'HAZEBROUCK (204 000 €) et de la cession d'un bâtiment 149, rue de Merville à M. RAFFIK (15 000 €) ont été placés pour une durée de six mois,

**27(2)** La Ville d'HAZEBROUCK a loué à Monsieur Didier LOOTGIETER, SARL CDR CONSTRUCTION RENOVATION un bureau au sein de la pépinière d'entreprises, 145, bis, rue de Merville à HAZEBROUCK, location prenant effet au 1<sup>er</sup> novembre 2008 pour une durée de 23 mois,

**27(3)** Un contrat de location a été signé entre la Ville d'HAZEBROUCK et la société S.C.I. JBL INVESTISSEMENTS, pour la mise à disposition d'un bâtiment et d'un parking situés à HAZEBROUCK, rue Hollebecque, appartenant à la société JBL INVESTISSEMENTS, bail prenant effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour une durée de six ans,

**27(4)** Le loyer du logement, propriété de la Ville, situé 153, rue de Merville à HAZEBROUCK a été fixé à 500,00 €,

**27(5)** Une convention a été signée entre la Ville d'HAZEBROUCK et l'association ZEMO PARK, pour la mise à disposition au profit de cette association, des équipements sportifs du Skate Park, convention prenant effet au 15 octobre 2008 pour six ans,

**27(6)** Une convention pour une séance d'animation spectacle en décembre 2008, pour la fête de Noël de la Crèche Municipale « Les Petits Pas » a été signée entre la Ville d'HAZEBROUCK et la société TRAVERSE SCOP,

**27(7)** Il est rendu compte du nombre de concessions délivré dans les cimetières Notre Dame et du Rocher durant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 septembre 2008,

### **FONDATION WAREIN**

**Après avis de la Commission Administrative de la Fondation WAREIN, le Conseil Municipal,**

**28. - APPROUVE**, les renforcements de crédits présentés dans le cadre d'une décision modificative n° 2,

**29. - AUTORISE**, le renouvellement du bail à ferme, relatif aux terres propriétés de la Fondation WAREIN, situées à NEUF BERQUIN, au profit de Monsieur et Madame Matthieu ROUSSEL, bail prenant effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour une durée de neuf ans,

**30. -** **AUTORISE**, le renouvellement du bail à ferme, relatif aux terres propriété de la Fondation WAREIN situées à HAZEBROUCK « Schacht Veld » au profit de Mr et Mme Yves STAES-BERTELOOT, bail prenant effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour une durée de neuf ans,

**31. -** **ACCEPTTE**, le renouvellement d'un bail de chasse au profit de Monsieur Guy FRANCHOIS, sur les terres propriété de la Fondation WAREIN, situées à HAZEBROUCK et à BORRE, bail prenant effet au 1<sup>er</sup> septembre 2008 pour une durée de neuf ans,

### **FONDATION DEPOORTER**

**Après avis de la Commission Administrative de la Fondation DEPOORTER, le Conseil Municipal,**

**32. -** **FIXE**, les tarifs scolaires mensuels pour l'année scolaire 2009/2010,

**33. -** **AUTORISE**, le lancement d'une consultation pour la réalisation des travaux relatifs à la rénovation des bâtiments (remplacement des menuiseries au bâtiment administratif) et la demande de subvention auprès du Conseil Régional Nord/Pas de Calais au titre de l'investissement pour les lycées sous contrat d'association.

---

**Monsieur le Maire a levé la séance à 20h18.**

**Hazebrouck, le 12 décembre 2008**

**LE MAIRE,  
Vice Président du Conseil Général du Nord,**

**Jean-Pierre ALLOSSERY**